



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle de la pharmacie d'officine, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

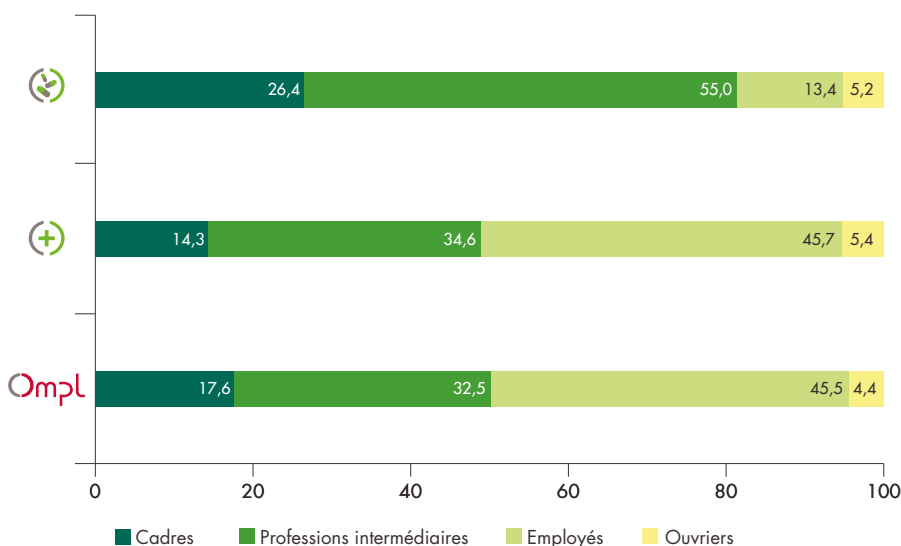
- Les cadres sont fortement représentés : 26,4 % contre 14,3 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est également importante (55,0 %) et dépasse la part observée pour l'ensemble du secteur (34,6 %).
- Le taux d'employés est largement inférieur à celui du secteur (13,4 % contre 45,7 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.



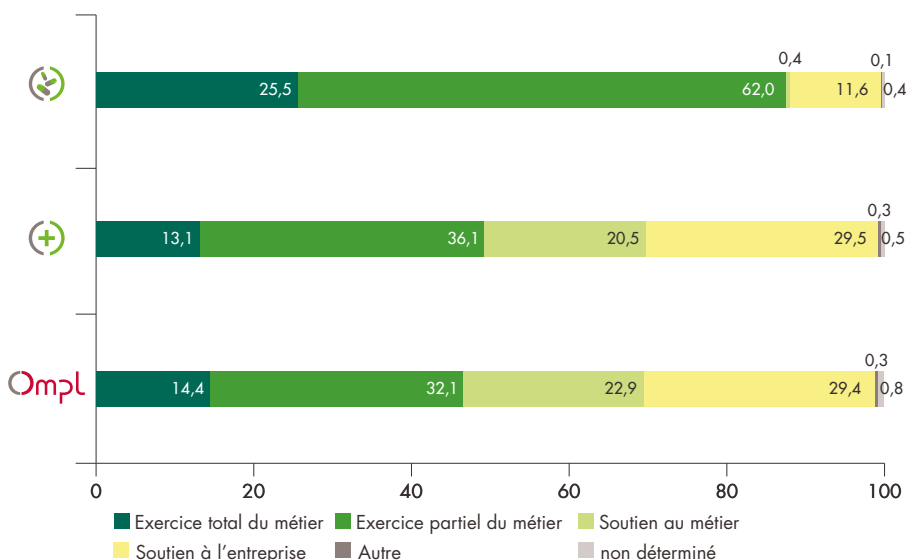
EMPLOIS ORGANISÉS AUTOUR DU MÉTIER

87,5 % des salariés de la branche réalisent des tâches propres à l'activité libérale (exercice total ou partiel du métier). Ils sont ainsi 62,0 % à exercer une partie du métier (préparateurs en pharmacie...).

Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



Répartition des salariés par type de métier (%)



Secteur santé

Branche professionnelle

Pharmacie d'officine



FEMMES PLUS SOUVENT PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

Pour les femmes de la branche, la part des professions intermédiaires est plutôt importante. Elle atteint 58,0 % contre 34,9 % seulement pour les hommes. En revanche, elles sont nettement moins présente dans la catégorie cadres.

Répartition des salariés par genre et catégorie sociale (%)



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2008, la part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu jusqu'en 2016. Cette tendance semble confirmée par les prévisions effectuées pour les années 2017 à 2019. Néanmoins, la féminisation des cadres et des professions intermédiaires devrait progresser.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	79,0	90,0	93,0	82,0	87,0
2009	78,0	91,0	90,0	86,0	87,0
2010	78,0	91,0	89,0	86,0	87,0
2011	78,0	91,0	88,0	87,0	87,0
2012	78,0	91,0	86,0	87,0	87,0
2013	79,0	91,0	88,0	87,0	87,0
2014	78,7	91,4	87,0	84,4	87,2
2015	78,7	91,4	85,9	82,3	86,9
2016	78,1	91,6	85,0	85,1	86,8
2017 (sd)	78,3	91,8	84,3	85,1	86,9
2018 (sd)	78,3	91,9	83,5	85,0	86,9
2019 (p)	78,3	92,1	82,7	85,0	86,9

sd : données semi-définitives — p : prévisions



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour les DOM (24,5 %), mais son minimum est atteint pour la Bourgogne-Franche-Comté (9,4 %).

Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Auvergne-Rhône-Alpes	28,8	57,5	10,1	3,5
Bourgogne-Franche-Comté	25,3	60,9	9,4	4,4
Bretagne	25,4	60,3	11,2	3,1
Centre-Val de Loire	22,5	59,3	13,2	4,9
Corse	23,2	51,7	17,2	7,9
DOM	15,3	52,6	24,5	7,7
Grand Est	25,8	57,5	10,8	5,9
Hauts-de-France	27,7	51,7	13,7	6,9
Île-de-France	32,5	44,0	17,2	6,3
Normandie	24,4	56,7	12,8	6,1
Nouvelle-Aquitaine	24,6	58,7	12,3	4,4
Occitanie	25,1	56,4	13,8	4,7
Pays de la Loire	26,1	59,5	10,9	3,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	23,8	56,7	14,4	5,1
	26,4	55,0	13,4	5,2
	14,3	34,6	45,7	5,4
Ompl	17,6	32,5	45,5	4,4